

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 8 avril 2022

2022/009

Date de convocation : 31 03 2022
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procurations : 0
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Subventions 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – FAURE R – GAUVRIT JC – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé :

Madame SAMRAY Christelle a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des subventions versées aux différentes associations.

Il propose de voter les subventions suivantes :

- | | |
|------------------------------------|---------|
| - Comité des fêtes | : 800 € |
| - ACCA de Tréziers | : 300 € |
| - Association des parents d'élèves | : 100 € |
| - Pompiers de Chalabre | : 200 € |
| - Association « Atout Fruit » | : 100 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve cette décision
- Vote ces différentes subventions dont le montant total de 1500 € sera prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

14 AVR. 2022



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture Le 14/04/22
Et notification du 15/04/22